

COMPTE RENDU
de la séance du
CONSEIL MUNICIPAL du 27 mai 2019

(Exécution de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le 27 mai 2019 à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de La Ravoire dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Frédéric BRET, maire.

Présents :

Monsieur Frédéric BRET,
Monsieur Jean-Michel PICOT,
Madame Chantal GIORDA,
Monsieur Thierry GERARD,
Monsieur Alexandre GENNARO,
Madame Joséphine KUDIN,
Monsieur Jean-Louis LANFANT,
Monsieur Marc CHAUVIN,
Monsieur Gilbert DUBONNET,
Monsieur Yves MARECHAL,
Monsieur Philippe MANTELLO,

Madame Isabelle CHABERT,
Monsieur Denis JACQUELIN,
Madame Angélique GUILLAND,
Madame Stéphanie ORR,
Madame Karine POIROT,
Madame Françoise SAINT PIERRE,
Monsieur Robert GARDETTE,
Madame Viviane COQUILLAUX,
Monsieur Gérard BLANC,
Madame Brigitte BEL.

Absents représentés :

Conformément à l'article L.2121-20 du CGCT ont donné pouvoir de voter en leur nom :
Madame Françoise VAN WETTER à Monsieur Jean-Michel PICOT,
Madame Sophie MUZEAU à Monsieur Thierry GERARD,
Madame Christelle CHALENDARD à Madame Karine POIROT,
Madame Aya N'GUESSAN à Monsieur Frédéric BRET.

Absents :

Monsieur Julien MONNET,
Monsieur Kenzy LAMECHE.

Convocation du Conseil municipal envoyée le mardi 21 mai 2019.
Affichage de la convocation le mardi 21 mai 2019.

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84
www.laravoire.com

Le Conseil Municipal, après avoir désigné Madame Chantal GIORDA comme secrétaire de séance :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le nouveau règlement intérieur des services périscolaires qui entrera en vigueur à la rentrée scolaire de septembre 2019.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le nouveau règlement intérieur de la bibliothèque municipale qui entrera en vigueur au 1^{er} septembre 2019.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le nouveau règlement d'utilisation de l'Espace culturel Jean Blanc, les termes de la convention de mise à disposition à intervenir avec les utilisateurs, les tarifs d'utilisation de l'Espace culturel Jean Blanc, applicables au 1^{er} septembre 2019.
- **DECIDE**, à l'unanimité, d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant 2 340 € au Comité d'animation et d'un montant 288 € au Comité de jumelage.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la révision des statuts de Grand Chambéry introduisant l'article 5-3-8 relatif au soutien à l'enseignement supérieur universitaire.
- **AUTORISE**, avec 1 voix contre (M. Marc CHAUVIN) et 4 abstentions (Mmes COQUILLAUX – BEL et Mrs GARDETTE – BLANC), Monsieur le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n°1 et détaillés ci-dessous, et dit que ces mouvements s'équilibrent en dépenses et en recettes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

Article	Libellé	Inscription BP 2019	crédits votés	total
7411	Dotation Globale de fonctionnement	345 000,00 €	-4 255,00 €	340 745,00 €
74121	Dotation de Solidarité rurale	93 000,00 €	+589,00 €	93 589,00 €
TOTAL		438 000,00 €	-3 666,00 €	434 334,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

Article	Libellé	Inscription BP 2019	crédits votés	total
022	Dépenses imprévues	61 479,00 €	-34 166,00 €	27 313,00 €
611	Contrat de prestation de service	7 700,00 €	+3 000,00 €	10 700,00 €
614	Charge locatives et copropriété	10 300,00 €	+3 000,00 €	13 300,00 €
6281	Cotisations	27 000,00 €	+4 000,00 €	31 000,00 €
62878	Remboursement de frais	6 500,00 €	+500,00 €	7 000,00 €
6558	Contributions obligatoires	120 000,00 €	+20 000,00 €	140 000,00 €
657362	Subvention au CCAS	60 000,00 €	+5 000,00 €	65 000,00 €
6574	Subventions	200 000,00 €	-5 000,00 €	195 000,00 €
TOTAL		492 979,00 €	-3 666,00 €	489 313,00 €

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84
www.laravoire.com

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

Article/chapitre	Libellé	Inscription BP 2019	crédits votés	total
1641 - 16	Emprunts	2 665 000,00 €	-165 000,00 €	2 500 000,00 €
21538 - 041	Réseaux divers	0,00 €	+16169,81 €	16 169,81 €
2762 - 27	Créances transfert droit déduction TVA	0,00 €	+16 169,81 €	16 169,81 €
TOTAL		2 665 000,00 €	-132 660,38 €	2 532 339,62 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

Article/opération ou chapitre	Libellé	Inscription BP 2019	crédits votés	total
020	Dépenses imprévues	1 070,46 €	+10 569,81 €	11 640,27 €
c/2111- op100	Achat de terrains	200 000,00 €	-165 000,00 €	35 000,00 €
c/238 – op 33	Avances sur commande immobilisations	140 420,41 €	+4 600,00 €	145 020,41 €
c/2762-041	Créances transfert droit déduction TVA	0,00 €	16 169,81 €	16 169,81 €
c/27638 – 27	Créances immobilisées	50 930,54 €	1 000,00 €	51 930,54 €
TOTAL		392 421,41 €	-132 660,38 €	259 761,03 €

➤ ne participant pas au vote Mmes COQUILLAUX – BEL et Mrs GARDETTE – BLANC, **DEMANDE**, à l'unanimité, au Conseil départemental de l'Education nationale l'autorisation de déroger à la semaine de 4.5 jours à compter de la rentrée scolaire 2019/2020

Le Maire,



Frédéric BRET.

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84
www.laravoire.com